



Catalogue de formation

ORS-CREAI Normandie

2019-2020



L'équipe de l'ORS-CREAI Normandie a le plaisir de vous adresser son catalogue de formation 2019-2020.

Cette offre s'appuie sur les spécificités de l'ORS-CREAI Normandie, pôle de compétences unique intégrant de manière transversale les champs de la santé publique, de l'action sociale et médico-sociale et de la politique de la ville.

Ce premier volet a été développé en direction des acteurs de l'action sociale et médico-sociale.

Les missions de l'ORS-CREAI Normandie sont de :

- Favoriser l'organisation de la réflexion et de la concertation entre tous les acteurs œuvrant dans les secteurs de l'action sociale, médico-sociale et de la santé en Normandie,
- Procéder, participer et valoriser des travaux d'observation, d'études, d'évaluation et de recherche pluridisciplinaires sur la situation sociale et sanitaire (santé et ses déterminants) de la population dans son ensemble et en particulier des personnes en situation de vulnérabilité (situation de handicap, dépendance, mineurs ou majeurs sous protection...),
- Assurer une fonction d'expertise, d'aide méthodologique, **de soutien à la montée en compétences**, de conseil et d'appui aux acteurs.

Dans un contexte d'évolutions permanentes, l'association propose aux établissements et services sociaux et médico-sociaux une offre de formation reposant à la fois sur des apports théoriques et méthodologiques, mais aussi sur des travaux participatifs.

Cette offre de formation se décline en trois grandes thématiques :

- Fonctionnement des structures,
- Accompagnement et pratiques professionnelles,
- A destination des personnes accueillies.

En terme d'organisation, deux formules sont proposées :

- En intra, au sein de vos établissements et services sociaux et médico-sociaux, en ajustant la prestation à votre demande,
- En inter, avec des inscriptions individuelles sur des sessions programmées à Hérouville-Saint-Clair, mais pouvant également être organisées sur Rouen en fonction des demandes.

Par ailleurs, l'ORS-CREAI Normandie apporte conseils techniques et accompagnement méthodologique sur vos différents projets, complétant ainsi cette offre de formation.

Contactez-nous pour plus d'informations !

L'équipe de l'ORS-CREAI Normandie

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

- Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREA I : ARSENE® 5
- CPOM... On vous forme ! L'autodiagnostic 6
- CPOM... On vous forme ! Définir les objectifs et les fiches actions de son CPOM 7
- Elaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service 8
- Elaborer ou actualiser le projet associatif 9
- Faire fonctionner un Conseil de la Vie Sociale (CVS) : le rôle des professionnels et des familles 10
- Mettre en place des formes de participation des personnes accompagnées, autres que le Conseil de la Vie Sociale (CVS) 11
- S'approprier le cahier des charges des Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) 12

ACCOMPAGNEMENT ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Promouvoir la bientraitance : droits des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles 13
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles propres à son secteur d'intervention 14
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap 15
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Accompagnement des travailleurs en situation de handicap 16
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques en EHPAD : repérage des risques de perte d'autonomie, repérage des déficiences sensorielles, accompagnement de fin de vie en EHPAD 17
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Améliorer la qualité de vie en Résidence Autonomie 18
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Accompagnement des personnes accueillies en CHRS 19

A DESTINATION DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Etre représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS) 20
- Vivre sa vie affective et sexuelle 21

RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS



Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec le logiciel des CREAL : ARSENE®

○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- S'approprier des connaissances et des références partagées au sein d'un ESSMS et/ou d'un organisme gestionnaire contribuant à la qualité du service rendu
- Interroger méthodiquement la qualité du service rendu aux personnes accompagnées, au regard du cadre réglementaire et légal et des RBPP (ANESM-HAS)
- Mettre en œuvre l'évaluation interne et le suivi d'une démarche continue d'amélioration de la qualité et former les équipes à cette méthodologie de projet

○ CONTENUS

- Développer les compétences des professionnels sur la méthodologie de l'évaluation de la qualité et sa mise en œuvre
- Utiliser un logiciel qualité, dont les référentiels sont spécialisés par clientèle, et favoriser son appropriation
- Faciliter la production de documents relatifs à la démarche qualité
- Concevoir un plan d'actions d'amélioration continue de la qualité, dans le cadre d'une politique qualité coordonnée (définition des objectifs stratégiques et opérationnels, gestion des preuves qualité en lien avec les documents et références de la structure et/ou de l'organisme gestionnaire)

○ MÉTHODE ET MOYENS

- Phase analytique : appropriation et utilisation du logiciel ARSENE®
- Phase de planification : plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ)



INFORMATIONS PRATIQUES

Formation et/ou appui méthodologique en intra, sur demande

Lieu de la formation : sur site

Durée :
A définir selon les besoins

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires
Participation des personnes accompagnées et/ou de leurs représentants sur des temps définis

Coût de la formation :
1 200 € par jour

+ 550 à 900 € pour la mise à disposition d'une licence ARSENE® (une licence par numéro Finess)

En savoir + : www.arsene-evaluation.fr



CPOM... On vous forme ! L'autodiagnostic

En partenariat avec



Dd
N° 3022873

○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Détenir les clés de compréhension pour rédiger son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- Etre en capacité de réaliser son autodiagnostic

○ PROGRAMME

• 9h30-12h30 - Cas pratique : réaliser son autodiagnostic

Rédiger son autodiagnostic nécessite de se poser une série de questions pour formuler des préconisations sur son organisation et notamment sur :

- L'adéquation entre typologie des populations accueillies, projet d'établissement et arrêtés d'autorisation
- La démarche qualité mise en œuvre au sein de l'association et des structures : les outils de la loi 2002-2
- L'ancrage territorial : logique de parcours, maillage territorial, Plan régional de santé...

• 13h30-17h00 - Construire un diagnostic financier

Bâtir son budget base zéro

Adapter son plan pluriannuel d'investissement (PPI) à la temporalité du CPOM
Présentation du cadre normalisé de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD)

Les notions associées à l'EPRD :

- La Capacité d'autofinancement (la CAF) ou l'Insuffisance d'autofinancement (l'IAF)
- Une section d'investissement rénovée et articulée autour de la notion de fonds de roulement (FR, FRI et FRE)
- Le fonds de roulement : la nouvelle logique de recherche d'équilibre de l'EPRD
- Articulation de l'ensemble : l'EPRD synthétique
 - Les ratios de l'EPRD
 - Les annexes à l'EPRD

○ OUTILS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation et utilisation des grilles d'autodiagnostic élaborées par l'ARS de Normandie
- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail en groupe et échanges collaboratifs



INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter

Pour une formation en intra ou un accompagnement méthodologique, nous consulter

Lieu de la formation :

Hérouville-Saint-Clair ou Rouen en fonction de la localisation des inscrits

Durée :

1 jour

Date pour inter :

12 septembre 2019

Groupe :

12 personnes maximum

Public concerné :

Directeurs, responsables financiers, comptables

Pré-requis :

Etablissements et Services Médico-Sociaux soumis à l'obligation de contractualiser
Connaissance de la gestion d'un ESMS

Coût de la formation :

280 € par jour et par personne

Intervenantes :

- Christelle MOULIE, responsable des activités du CREAI au sein de l'ORS-CREAI de Normandie
- Sandrine CELESTE, Conseillère technique « Gestion, tarification » au sein de l'URIOPSS Normandie

Informations complémentaires : une journée de formation sur la définition des objectifs est également proposée.



CPOM... On vous forme ! Définir les objectifs et les fiches actions de son CPOM

En partenariat avec



○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Détenir les clés de compréhension pour rédiger son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- Etre en capacité de définir ses objectifs propres et d'en déduire les fiches actions et les indicateurs de suivi

○ PROGRAMME

• 9h30-12h30 - Être en capacité d'élaborer des objectifs, des indicateurs et des fiches actions

Une fois son autodiagnostic réalisé, l'association peut faire émerger des objectifs qu'elle se fixera sur toute la durée du contrat.

- Des objectifs en adéquation avec l'autodiagnostic :
 - Adaptation de l'offre médico-sociale aux besoins des personnes accueillies dans le cadre des projets de territoire
 - Amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge et la réponse aux besoins de santé
- Les fiches actions : ce sont des notes très synthétiques (1 à 2 pages) qui sont en annexe du CPOM :
 - Définition/contenu
 - Répondre aux objectifs fixés
 - Les moyens déjà mis en œuvre
 - Les actions à mettre en œuvre
 - Rétro-planning
 - Indicateurs d'évaluation

• 13h30-17h00 - L'EPRD et l'ERRD, les nouveaux outils de gestion interne

- Le Plan global de financement pluriannuel : un support de simulation à usage dédié du CPOM :
 - Méthodologie de remplissage
- Le calendrier de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD)
- L'exécution et la clôture budgétaire :
 - L'équilibre réel, virements de crédits, demandes modificatives
 - L'Etat réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) et l'affectation des résultats
 - Les dispositions transitoires

○ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail en groupe et échanges collaboratifs



INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter

Pour une formation en intra ou un accompagnement méthodologique, nous consulter

Lieu de la formation :

Hérouville-Saint-Clair ou Rouen en fonction de la localisation des inscrits

Durée :

1 jour

Date pour inter :

21 novembre 2019

Groupe :

12 personnes maximum

Public concerné :

Directeurs, responsables financiers, comptables

Pré-requis :

Etablissements et Services Médico-Sociaux soumis à l'obligation de contractualiser
Connaissance de la gestion d'un ESMS

Coût de la formation :

280 € par jour et par personne

Intervenantes :

- Christelle MOULIE, responsable des activités du CREAM au sein de l'ORS-CREAM de Normandie
- Sandrine CELESTE, Conseillère technique « Gestion, tarification » au sein de l'URIOPSS de Normandie

Informations complémentaires : une journée de formation sur l'élaboration de son autodiagnostic est également proposée.

Elaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service

○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Comprendre les fondements et les caractéristiques du projet d'établissement/de service dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002
- Connaître et mettre en œuvre la méthodologie d'élaboration de ce projet
- Définir les modalités de rédaction, de diffusion et d'actualisation
- Définir les modalités permettant de faire du projet un véritable document de référence pour l'ensemble des acteurs

○ CONTENUS

- La fonction du projet d'établissement/de service (fondements légaux, finalités, liens avec les autres documents institutionnels et avec les réformes en cours)
- Les principales thématiques du projet :
 - le cadre de référence de la structure
 - les caractéristiques, besoins et attentes des personnes accompagnées
 - les prestations et interventions de la structure
 - le respect des droits des personnes accompagnées
 - l'organisation générale et le fonctionnement de la structure
 - les objectifs d'évolution et de progression (sélection des axes de progrès et déclinaison en « fiches actions »)
- La rédaction du projet d'établissement/de service
- Les modalités de diffusion du projet
- Le projet comme véritable outil de référence : fondements et mise en application
- Concevoir l'évaluation du projet (critères, modalités et fréquence d'actualisation)



INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra

Lieu de la formation : sur site

Durée :

1 jour si formation

6 à 10 jours si appui méthodologique avec écriture du projet

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

Coût de la formation :

1 200 € par jour

○ MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse collective du projet d'établissement existant et/ou d'autres documents fournis

Elaborer ou actualiser le projet associatif

○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Comprendre les fondements et les finalités du projet associatif
- Connaître la méthodologie d'élaboration du projet associatif
- Savoir appliquer le processus d'élaboration du projet associatif

○ CONTENUS

- La fonction du projet associatif
- Les étapes du processus d'élaboration du projet associatif :
 - le diagnostic du projet existant
 - l'histoire associative
 - la mobilisation des acteurs pour une identification des orientations politiques
 - la mise en œuvre et l'analyse d'une consultation des usagers, des familles, des représentants légaux et des salariés
 - la sélection et la définition des orientations politiques prioritaires
 - la déclinaison des orientations en objectifs stratégiques
- La communication du projet associatif
- La mise en œuvre du projet associatif

○ MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse collective du projet associatif existant et/ou d'autres documents fournis
- Des travaux intersessions sont à prévoir.

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra

Lieu de la formation : sur site

Durée :

3 jours non consécutifs pour appropriation de la démarche
6 à 10 jours si appui méthodologique avec écriture du projet

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Administrateurs, direction générale

Coût de la formation :

1 200 € par jour

Faire fonctionner un Conseil de la Vie Sociale (CVS) : Le rôle des professionnels et des familles

○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Identifier les enjeux et les implications sociales et éducatives de la participation selon les possibilités des personnes accompagnées
- Réfléchir et préciser les conditions permettant une dynamique de participation au sein et hors la structure

○ CONTENUS

- Les enjeux de la participation et du pouvoir d'agir
- Le cadre législatif et réglementaire
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Les modalités d'organisation créant les conditions d'une réelle participation des personnes
- Le fonctionnement d'un CVS et le soutien des représentants d'usagers
- Le rôle des différents acteurs : représentants des familles, des personnels, de l'organisme gestionnaire et du directeur
- L'identification des freins et des leviers

○ MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Partage d'expériences et présentation de réalisations inspirantes

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : Hérouville-Saint-Clair

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

2 jours

Dates pour inter :

5 et 6 décembre 2019

9 et 10 mars 2020

12 et 13 octobre 2020

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Représentants des personnels, des familles et des organismes gestionnaires dans les CVS, personnes de soutien des usagers élus au CVS, cadres siégeant au CVS

Coût de la formation :

En intra : 2 400 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 380 € par personne

- Non contribuant volontaire : 560 € par personne

Mettre en place des formes de participation des personnes accompagnées, autres que le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Encourager la participation des personnes accompagnées à la vie de la structure
- Acquérir des techniques nécessaires au développement de formes de participation des personnes accompagnées alternative au Conseil de la vie sociale
- Etre en capacité d'élaborer des documents ressources accessibles favorisant l'expression et la participation des personnes

○ CONTENUS

- Le contexte et les enjeux de la participation des usagers :
 - le cadre réglementaire
 - les enjeux de la participation
 - l'empowerment
 - la dynamique de la participation
 - la méthode FALC (facile à lire et à comprendre)
- La démocratie représentative : le conseil de la vie sociale
- La participation collective :
 - le cadre et le fonctionnement du groupe d'expression
 - les pratiques et les recommandations associées
- Le pouvoir d'initiative :
 - le cadre du groupe d'initiative / groupe projet et les conditions favorables pour sa mise en place
 - les pratiques et les recommandations associées
- La participation et l'expression individuelle :
 - le cadre de l'enquête
 - la conception d'une enquête
 - les pratiques et les recommandations associées

○ MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Partage d'expériences et présentation de réalisations inspirantes
- Exercices en collectif et en sous-groupes

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : Hérouville-Saint-Clair

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

2 jours

Dates pour inter :

23 et 24 mars 2020

30 novembre et 1^{er} décembre 2020

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social

Coût de la formation :

En intra : 2 400 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 380 € par personne

- Non contribuant volontaire : 560 € par personne

S'approprier le cahier des charges des Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

○ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- S'approprier le cahier des charges SPASAD
- Etre en capacité de coordonner les interventions
- Tendre vers un projet de SPASAD intégré

○ CONTENUS

- **Contenu et fonctionnement des SPASAD :**
 - politiques publiques en faveur des services à domicile
 - projet SPASAD : principes, services concernés, critères d'éligibilité, missions, conditions techniques d'organisation et de fonctionnement, pilotage et évaluation de l'expérimentation SPASAD
- **Evaluation coordonnée des besoins et projet individualisé d'aide, d'accompagnement et de soins :**
 - modalités de l'évaluation des besoins
 - modalités du projet personnalisé et du document unique de prise en charge
- **Secret professionnel / Partage des informations**
- **Coordination « aide » et « soins »**
 - concept d'équipe, types d'équipe
 - travail pluridisciplinaire : rôle des acteurs, conditions de réussite, organisation
 - coordination : enjeux, ressources, moyens mobilisés, réunions de coordination, fonction de coordination et coordination des interventions

○ MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

○ ○ INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter

Lieu de la formation :
Hérouville-Saint-Clair

Durée :
1 jour

Date :
14 novembre 2019
En fonction des demandes, une session peut être organisée sur Rouen ou en intra-établissement

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Responsable de secteur, cadre de secteur, infirmier coordinateur, responsable de service, chargé de mission

Coût de la formation :
- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne
- Non contribuant volontaire : 280 € par jour et par personne



Promouvoir la bientraitance : droits des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Se doter de repères cohérents et partagés en matière de bientraitance
- Connaître les différents droits des personnes accompagnées
- Appréhender comment donner une réalité de choix des personnes accompagnées
- Définir des stratégies de promotion de la bientraitance

CONTENUS

- Les évolutions des pratiques professionnelles et les évolutions législatives en lien avec les notions de bientraitance et de maltraitance
- Les notions de bienveillance, bienfaisance au regard de la notion de bientraitance
- La relation d'aide
- La définition des concepts de bientraitance et de maltraitance
- Les outils institutionnels visant à favoriser le respect des droits des résidents
- L'identification des éléments indispensables à la mise en œuvre d'une promotion de la bientraitance
- La détermination des axes d'amélioration en matière de promotion de la bientraitance

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra

Lieu de la formation : sur site

Durée :
2 à 3 jours

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'utilisateurs et/ou de représentants d'utilisateurs

Coût de la formation :
1 200 € par jour

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse de situations professionnelles
- Travail collectif et en petits groupes

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles propres à son secteur d'intervention

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Apporter des précisions méthodologiques qui permettront d'enrichir les démarches engagées ou à venir
- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des personnes

CONTENUS

- Aperçu des recommandations de bonnes pratiques publiées ou en voie de l'être
- La question de leur rôle et de leur statut (nature de la norme, degré d'opposabilité)
- Analyse du contenu des recommandations choisies en amont de la formation et en lien avec les besoins des professionnels
- Appropriation individuelle et collective des recommandations choisies
- Détermination des axes d'amélioration des accompagnements au regard des recommandations
- Modalités de diffusion des recommandations
- Modalités d'appropriation des recommandations
- Mise en place d'une veille interne à propos des recommandations

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra

Lieu de la formation : sur site

Durée :
1 à 3 jours (à déterminer en fonction des recommandations choisies)

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

Coût de la formation :
1 200 € par jour

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre son appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Apporter des précisions méthodologiques qui permettront d'enrichir les démarches engagées ou à venir
- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en termes de coopération et de coordination du parcours

CONTENUS

- Analyse du contenu de la recommandation :

Les recommandations :

- Anticipation des besoins particuliers que nécessitent les transitions
- Identification des besoins, attentes, et aspirations de la personne et de son entourage
- Les acteurs de la dynamique du projet de vie de la personne
- Construction du dispositif ressource sur le territoire
- Mise en œuvre des réponses apportées à la personne par le dispositif ressource
- Mise en œuvre des actions du dispositif ressource et interconnaissance des acteurs

Les outils :

- La personne
- L'entourage
- La fonction de coordination et les formes juridiques
- Les fiches acteurs

- Identification des moyens à mettre en œuvre pour une appropriation de la recommandation par l'ensemble des professionnels de la structure

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter ou en intra

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : Hérouville-Saint-Clair

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

1 jour

Dates pour inter :

15 octobre 2019

12 mars 2020

1^{er} octobre 2020

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers.

Coût de la formation :

En intra : 1 200 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne

- Non contribuant volontaire : 280 € par jour et par personne



S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Accompagnement des travailleurs en situation de handicap

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre son appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Apporter des précisions méthodologiques qui permettront d'enrichir les démarches engagées ou à venir
- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap :
 - En prenant en compte leurs attentes et leurs besoins
 - En adaptant l'intervention aux besoins spécifiques relatifs au vieillissement

CONTENUS

- Analyse du contenu des recommandations :
 - Adaptation de l'accompagnement aux attentes et aux besoins des travailleurs handicapés en ESAT :
 - Des réponses territorialisées
 - La dynamique de l'établissement
 - La co-construction du projet personnalisé
 - Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes :
 - L'anticipation des risques liés au vieillissement de la personne handicapée
 - La dynamique de l'établissement
 - La co-construction du projet personnalisé
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour une appropriation de la recommandation par l'ensemble des professionnels de la structure

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter ou en intra

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : Hérouville-Saint-Clair

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

1 jour

Dates pour inter :

13 décembre 2019

14 mai 2020

26 novembre 2020

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Professionnels des ESAT, des foyers d'hébergement, des SAVS

Coût de la formation :

En intra : 1 200€

En inter :

- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne

- Non contribuant volontaire : 280 € par jour et par personne



S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en EHPAD : Repérage des risques de perte d'autonomie, repérage des déficiences sensorielles, accompagnement de fin de vie en EHPAD

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Faciliter le repérage de la perte d'autonomie ou de son aggravation, ainsi que des déficiences sensorielles des personnes âgées vivant en EHPAD
- Accompagner les professionnels dans les ajustements à mettre en œuvre pour permettre un accompagnement respectueux du résident en fin de vie mais également auprès des proches, des autres résidents et des professionnels

CONTENUS

- Repérage des risques de la perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées :
 - Dispositif de veille
 - Partage de l'analyse des signes repérés
 - Adaptation des réponses
 - Utilisation des fiches repères
- Repérage des déficiences sensorielles et accompagnement des personnes qui en sont atteintes dans les EHPAD :
 - Repérage et prévention des déficiences sensorielles
 - Compensation des déficiences sensorielles et adaptation des pratiques
 - Coordination avec les acteurs du territoire
 - Stratégie et orientations du projet d'établissement
 - Utilisation des fiches-repères
- Accompagnement de la fin de vie des personnes âgées en EHPAD :
 - Principes et cadre d'intervention partagés
 - Droits et recueil des souhaits des résidents
 - Repérage des besoins, évaluation et adaptation de l'accompagnement
 - Décès, funérailles et deuil

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter ou en intra

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : Hérouville-Saint-Clair

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

1 jour

Dates pour inter :

1^{er} octobre 2019

13 février 2020

19 novembre 2020

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Responsables et professionnels d'EHPAD

Coût de la formation :

En intra : 1 200€

En inter :

- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne

- Non contribuant volontaire : 280 € par jour et par personne



S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Améliorer la qualité de vie en Résidence Autonomie

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de la résidence autonomie
- Faciliter le repérage de la perte d'autonomie ou de son aggravation, des déficiences sensorielles des personnes âgées vivant en résidence autonomie
- Accompagner les professionnels dans l'appropriation des outils et des méthodes dans le cadre du repérage des risques de la perte d'autonomie

CONTENUS

- **Repérage des risques de la perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées :**
 - Dispositif de veille
 - Partage d'analyse des signes repérés des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation
 - Adaptation des réponses
 - Utilisation des fiches repères
- **Repérage des déficiences sensorielles et accompagnement des personnes qui en sont atteintes dans les résidences autonomie :**
 - Repérage et prévention des déficiences sensorielles
 - Compensation des déficiences sensorielles et adaptation des pratiques
 - Coordination avec les acteurs du territoire
 - Prise en considération des personnes dans la stratégie et les orientations du projet d'établissement
 - Utilisation des fiches repères
- **Qualité de vie en résidence autonomie :**
 - Le projet d'établissement
 - L'accompagnement au long cours : dispositif d'accueil et d'accompagnement, vie collective, prévention des risques de perte d'autonomie, accompagnement des transitions
 - L'accompagnement et la préservation de la vie sociale et de l'autonomie des résidents



INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter ou en intra

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : Hérouville-Saint-Clair

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

1 jour

Dates pour inter :

7 novembre 2019

16 janvier 2020

15 octobre 2020

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Responsable, professionnels de résidence autonomie

Coût de la formation :

En intra : 1 200€

En inter :

- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne

- Non contribuant volontaire : 280 € par jour et par personne

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes



N° 3022873

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Accompagnement des personnes accueillies en CHRS

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Apporter des précisions méthodologiques qui permettront d'enrichir les démarches engagées ou à venir
- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des personnes accueillies en CHRS :
 - En étant en mesure de repérer et d'accompagner les situations de rupture dans le parcours des personnes accueillies
 - En prenant en compte la santé physique et psychique des personnes accueillies
 - En favorisant l'expression et la participation des usagers

CONTENUS

- Analyse du contenu des recommandations :
 - Repérage et accompagnement des situations de ruptures dans les parcours des personnes accueillies en CHRS au travers des dimensions :
 - Relationnelle
 - Santé
 - Spatiale et sociale
 - Economique
 - Prise en compte de la santé physique et psychique des personnes accueillies en CHRS :
 - Prise en compte de la santé dès le projet d'admission
 - L'accompagnement à la santé tout au long du parcours
 - Un projet d'établissement intégrant les actions d'accompagnement personnalisé d'accès à la santé
 - Expression et participation des usagers dans les établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour une appropriation de la recommandation par l'ensemble des professionnels de la structure

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : Hérouville-Saint-Clair

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

1 jour

Dates pour inter :

19 novembre 2019

19 mars 2020

8 octobre 2020

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Professionnels des structures relevant de l'inclusion sociale

Coût de la formation :

En intra : 1 200 € par jour

En inter :

- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne

- Non contribuant volontaire : 280 € par jour et par personne



Etre représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS)

N° 3022873

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Identifier et comprendre le rôle du conseil de la vie sociale dans un établissement
- Identifier et comprendre les missions et les obligations des acteurs siégeant au conseil de la vie sociale
- Comprendre les modalités de désignation des membres du CVS
- Favoriser la participation et l'expression des usagers
- Savoir exprimer et argumenter ses besoins dans le cadre du CVS
- Rendre compte de son activité au sein du CVS auprès des usagers
- Utiliser les outils de communication en lien avec cette instance (ordre du jour, compte-rendu...)

CONTENUS

- Fonctionnement du CVS : composition, thématiques pouvant y être abordées, règles de fonctionnement...
- Esprit du CVS : loi, processus démocratique, enjeux des instances de participation pour les usagers
- Rôle des élus : rôle des différentes catégories d'élus, différence entre titulaire et suppléant, rôle particulier du président, rôle du directeur...
- Soutien des usagers élus
- Outils pour remplir son rôle d' élu : outils pour recueillir l'avis des autres personnes, faire un ordre du jour...
- La prise de parole en public
- La concertation : travailler à plusieurs pour faire avancer des projets, résoudre les conflits qui peuvent apparaître
- Rendre compte de son action : les comptes -rendus...

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre
- Exercices pratiques



INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra ou inter sur demande

Lieu de la formation : à définir

Durée :
2 jours

Groupe :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Personnes élues ou candidates au CVS de leur établissement

Coût de la formation :

En intra : 2 400 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 380 € par personne

- Non contribuant volontaire : 560 € par personne



Vivre sa vie affective et sexuelle

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Reconnaître, décrypter et partager les sentiments (les siens, ceux des autres)
- Reconnaître les différents types de liens (amical, amoureux, familial, professionnel...)
- Prendre conscience de ses droits mais également de ses responsabilités et de ses devoirs
- Mettre des mots et communiquer sur ses sentiments et désirs
- Prévenir les risques de violence

CONTENUS

- Ma vie privée : appréhension des différents cercles affectifs, différences entre lieux privés / publics / intimes
- Mon corps et celui des autres : informations sur l'anatomie, évolution tout au long du corps, relations sexuelles, moyens de contraception
- La question du plaisir et du déplaisir, les activités de la vie amoureuse et sexuelle
- Le consentement
- La question de la séduction
- Vivre sa vie amoureuse dans le collectif
- Les personnes à solliciter (centre de planification, gynécologue, ...)

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis en facile à lire et à comprendre
- Exercices pratiques



INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra ou inter sur demande

Lieu de la formation : à définir

Durée :
2 jours

Groupe :
10 personnes maximum

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Personnes en situation de handicap travaillant en ESAT

Coût de la formation :
En intra : 2 400 €
En inter :
- Contribuant volontaire : 380 € par personne
- Non contribuant volontaire : 560 € par personne



RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

CPOM... On vous forme ! L'autodiagnostic	12 septembre 2019
CPOM... On vous forme ! Définir les objectifs et les fiches actions de son CPOM	21 novembre 2019
Faire fonctionner un Conseil de la Vie Sociale (CVS) : Le rôle des professionnels et des familles	5 et 6 décembre 2019 9 et 10 mars 2020 12 et 13 octobre 2020
Mettre en place des formes de participation des personnes accompagnées autres que le Conseil de la Vie Sociale (CVS)	23 et 24 mars 2020 30 novembre et 1 ^{er} décembre 2020
S'approprier le cahier des charges des Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)	14 novembre 2019

ACCOMPAGNEMENT ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap	15 octobre 2019 12 mars 2020 1 ^{er} octobre 2020
S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Accompagnement des travailleurs en situation de handicap	13 décembre 2019 14 mai 2020 26 novembre 2020
S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en EHPAD : Repérage des risques de perte d'autonomie, repérage des déficiences sensorielles, accompagnement de fin de vie en EHPAD	1 ^{er} octobre 2019 13 février 2020 19 novembre 2020
S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Améliorer la qualité de vie en Résidence Autonomie	7 novembre 2019 16 janvier 2020 15 octobre 2020
S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Accompagnement des personnes accueillies en CHRS	19 novembre 2019 19 mars 2020 8 octobre 2020

A DESTINATION DES PERSONNES ACCUEILLIES

Etre représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS)	Dates à définir
Vivre sa vie affective et sexuelle	Dates à définir



Bulletin d'inscription

Madame, Monsieur :	Fonction :
Madame, Monsieur :	Fonction :
Madame, Monsieur :	Fonction :
Etablissement ou service :	
Adresse :	
.....	
Tel :	Mail :

S'inscri(ven)t à la journée de formation sur le thème :	
Date choisie :	
Coût de la formation : € par jour et par personne, soit : €	
<i>Règlement à réception de la facture établie par l'ORS-CREAI Normandie à l'issue de la formation</i>	
Réservation du déjeuner :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Le déjeuner sera à régler sur place</i>	
Fait à, le	
Cachet et signature	

Coupon à retourner à :

ORS-CREAI Normandie - 3, place de l'Europe - 14 200 Hérouville-Saint-Clair

Tel : 02 31 75 15 20 - Mail : contact@orscreainormandie.org



Association ORS-CREAI Normandie

Espace Robert SCHUMAN
3 Place de l'Europe
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Téléphone : 02.31.75.15.20
Mail : contact@orscreainormandie.org
Site : www.orscreainormandie.org

Contact : Christelle MOULIE,
Responsable des activités CREAI

Directeurs de publication :
Pierre-Jean LANCERY, Président
Pascale DESPRES, Directrice Générale

